



Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

Association des Parents d'élèves du lycée LOUIS LE GRAND

123, rue Saint Jacques

75005 PARIS

**Compte-rendu de la réunion mensuelle de la PEEP du Lycée Louis le Grand,**

**Tenue le samedi 10 mars 2018 de 10h à 12h**

**Rappel de l'ordre du jour :**

- 1) Bilan du Conseil d'Administration du 15.02.2018**
- 2) Point sur Parcoursup**
- 3) Préparation des Conseils de Classe du second trimestre**
- 4) Présentation du système de mailing et du site de la PEEP LLG : appel à compétences**
- 5) Présentation d'e-Dukaty : organisme spécialisé dans la préparation aux concours des grandes écoles scientifiques et commerciales, par Walid Daou (ancien élève de Louis-le-Grand)**
- 6) Informations diverses et tour de table**

## **1. BILAN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15.02.2018**

La présidente Claire Baril et Marie-Laure Moret font part du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration aux adhérents sur les points suivants :

Décision de la commission permanente du 05 février 2018.

- Il a été décidé le maintien de la même dotation horaire, des mêmes répartitions et choix pédagogiques que pour l'année scolaire 2016-2017.
- En STI2D, il y aura un dédoublement des heures d'Accompagnement Personnalisé.

- Les cours de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) sont obligatoires en Section Européenne. En effet, il n'y a plus d'enseignement de la DNL (Discipline Non Linguistique) en histoire puisque l'agrément du professeur de la DNL est en SVT (Mme Rigal). Aucun professeur de SI (Sciences de l'Ingénieur) n'a l'agrément pour la DNL. Les demandes de dédoublement de la classe européenne ont malheureusement toujours été refusées.
- L'effectif est réduit en SI (2 demi-classes dont la classe de S1 + 1 classe)
- Une 5<sup>ème</sup> heure a été rajoutée aux 4 heures de latin et grec en classes littéraires.
- Une seule langue ancienne est possible en classes scientifiques : latin ou grec.
- En classe de Première S, sont prévues 1 heure de TPE hebdomadaire (au lieu de 1,5 h) mais 1h de français supplémentaire (au lieu de 0,5h).

#### Augmentation du nombre de postes d'enseignants.

Ces changements prennent en compte l'évolution des programmes à venir ainsi que les orientations du Bac 2021.

- Pour sauvegarder un poste en Philosophie, les heures d'EMC (Education Morale et Civique) ont été transférées vers le professeur de philosophie (en classe de Seconde : les professeurs d'Histoire-Géographie ou d'Economie/Droit, s'en chargent. En Terminale : l'enseignement de l'EMC incombe au professeur de Philosophie).
- La création d'un poste en Lettres modernes est prévue, elle est parfaitement compatible avec la réforme du lycée.
- La création d'un poste en Mathématiques est également prévue. Ce choix est cohérent avec le nombre actuel élevé d'heures supplémentaires dans cette matière au lycée Louis Le Grand, mais aussi avec l'augmentation du nombre d'heures de Mathématiques dans les futures classes expertes (9h) par rapport au nombre d'heures actuel en filière scientifique (6h).
- Il n'y a pas de création de poste en SI, car cela n'est pas justifié par la nouvelle réforme. Le programme des classes STI2D reste inchangé.

#### Optimisation de la gestion de la cantine.

- Une réduction des stocks a été mise en place par rapport aux années précédentes. Le service a été revu de manière à éviter le gâchis.
- Plusieurs adhérents signalent des insuffisances de ration et apparemment aussi une baisse de qualité des repas alors que le cahier des charges prévoyait justement un approvisionnement en produits de filières « bio ». Ces points seront remontés au CA. Il est rappelé que les élèves peuvent toujours demander un supplément.

#### Organisation de voyages.

- 22 voyages sont organisés en 2017-2018 par les enseignants pour une valeur de 448 183 € (aux frais des parents)
- La répartition est la suivante : 5 voyages en Seconde, 11 voyages en Première, 2 voyages en Terminales et 4 voyages en CPGE
- Le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois se réunit une commission d'aide sociale pour contribuer notamment aux frais de voyage des élèves. (10 000 € donnés grâce aux dons des parents)

### Programme de travaux.

- Le montant des travaux est réparti comme suit : 230 072 € financés par le lycée et 700 000 € totalement financés par la région.
- Toutes les fenêtres sur la rue Saint Jacques ainsi que les sols, l'éclairage en leds, les plafonds, les murs et les huisseries des classes de la cour Victor Hugo (VH).
- 13 salles, coté VH, seront rénovées au cours de l'été 2018. Entre 12 et 15 classes par an seront ainsi rénovées chaque été.
- Louis le Grand est le lycée (monument historique) présentant la plus grande surface bâtie d'Ile de France avec 44 500 m2.

### Questions matérielles et financières.

- Une **Soirée Opéra** est organisée le 22/03/2018 pour un coût de 20 000 euros. Il n'y a pas eu de représentation d'opéra au lycée depuis 1737. 300 places seront réservées aux élèves, aux personnels et aux membres du CA. De plus, les élèves auront la possibilité d'assister à la répétition Générale, la veille de la représentation.
- **Conventions d'échanges** : Claire Baril présente les conventions d'échanges qui permettent par exemple le prêt de matériel au lycée en échange de la réservation de l'amphithéâtre pour quelques concerts ou soirées théâtrales.  
Les trois conventions sont les suivantes :
  - Avec Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) pour le prêt de la salle de conférences les mercredis après-midi (année scolaire 2017-2018). En contrepartie, Paris I prend en charge les 2 sessions de formation en droit des CPGE.
  - Avec la Compagnie de théâtre Alcandre pour le prêt de l'amphithéâtre les vendredis et samedis de janvier à mars. En contrepartie, les élèves du lycée peuvent assister aux représentations et aux répétitions.
  - Avec la Société Nebout & Hamm pour l'installation, la mise à disposition et l'entretien d'un piano Steingraber (d'une valeur de 125 000 €) au sein du Lycée. En contrepartie, il est prévu la mise à disposition de l'amphithéâtre au cours de 13 soirées de mars 2018 à juin 2019.
- **Conseil de vie lycéenne** : une journée sur les thèmes de la santé, la prévention du stress et l'éducation sexuelle sera organisée à la rentrée prochaine, à la demande des lycéens.

## **2. POINT SUR PARCOURSUP**

Marie-Laure Moret fait un point sur la nouvelle procédure Parcoursup qui est en cours pour les classes de Terminale.

Toutes les commissions ont eu lieu cette semaine pour les orientations des élèves de chaque classe. En pratique, deux aspects sont évalués maintenant avec la nouvelle procédure : la cohérence du vœu et l'avis pédagogique selon 3 niveaux « très satisfaisant / satisfaisant / Assez satisfaisant ».

La commission réunit les 2 professeurs principaux, le proviseur ou le proviseur adjoint et les principaux professeurs notamment de mathématiques et de Physique.  
Les avis qui ont été formulés en commission, ne deviennent définitifs que lors du conseil de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre.

Pour les CPGE ECS (Economique et Commerciale, Option scientifique), il semble difficile d'avoir accès aux classes préparatoires d'excellence avec un avis « satisfaisant » seulement, en cas de note de l'élève au niveau de la moyenne de la classe pour les mathématiques par exemple.

Plusieurs cas d'incohérence dans les avis formulés pour des élèves sont signalés par des adhérents en séance. Ce point sera remonté par Marie-Laure Moret en collaboration avec la Responsable de niveau de la FCPE pour essayer d'intervenir avant les conseils de classe du second trimestre.

Dans cet objectif, Marie-Laure Moret demande aux adhérents de lui faire parvenir les exemples de cas individuels d'incohérence, que ce soit pour ECS ou les autres prépas. Il est aussi rappelé aux parents de prendre rendez-vous si nécessaire avec les enseignants ou le proviseur en cas de dossier problématique.

Judas Paysant rappelle que la règle préconisée pour effectuer ces choix reste : 1/3 de « Choix Ambitieux », 1/3 de « Choix au niveau » et 1/3 de « choix de sécurité ».

Seuls deux parents seront présents au conseil de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre, car la demande d'avoir quatre représentants a été refusée par le proviseur. Ces parents devront être très attentifs pour prendre toutes les notes dans ce conseil de classe très sensible. La durée du conseil de classe est de 1 heure seulement, elle devra permettre d'évaluer chaque élève.

### **3. PREPARATION DES CONSEILS DE CLASSE DU 2<sup>nd</sup> TRIMESTRE**

Claire Baril a présenté en séance le calendrier des conseils de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre.

### **4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MAILING ET DU SITE PEEP-LLG**

Judas Paysant rappelle le fonctionnement de la messagerie de la PEEP LLG qui sera repris à sa suite par Hervé Lemeur.

Judas Paysant fait appel à un soutien supplémentaire pour gérer le site. Il n'y a pas besoin d'être un informaticien chevronné mais il est néanmoins nécessaire d'être à l'aise avec les tableurs.

Il propose son support sur le site jusqu'à Pâques pour faciliter la prise en main par son successeur.

La Présidente Claire Baril a remercié Judas Paysant et lancé un **appel à compétences** à tous les adhérents pour reprendre la **gestion du site PEEP-LLG**.

## **5. PRESENTATION D' E-Dukaty**

Une présentation de l'organisme E-Dukaty a est faite en séance par M. Walid Daou que nous remercions sincèrement pour son intervention. Cet organisme, spécialisé dans la préparation aux concours des grandes écoles scientifiques et commerciales, a été créé par Walid Daou (ancien élève de Louis-Le-Grand, X)

Les cours en groupe proposés aux élèves en CPGE existent depuis 5 ans et à distance depuis 1 an en classe virtuelle. Les professeurs – intervenants sont jeunes, pédagogues et issus des grandes écoles. La plupart ne sont pas des enseignants. Tous les professeurs sont évalués à l'issue du stage.

Une réduction de 10% est offerte aux adhérents de la PEEP LLG.

Concernant l'organisation des stages d'une durée d'une semaine : 4h par jour sur 6 jours soit une durée totale de 24h pour un coût de 450€. Il existe un Tarif pour les boursiers. Des QCM sont faits au préalable pour tester le niveau du groupe à constituer. Un cours d'essai avant l'inscription est prévu pour tester l'environnement informatique de chaque élève. Il est possible de re-visualiser le cours, qui est enregistré. Par ailleurs, des supports de cours sont proposés par l'organisme. Il a été mentionné notamment qu'un certain nombre d'exercices dits classiques sont à connaître et inclus dans le stage. A noter que le stage de pré-rentree est très important.

## **6. INFORMATIONS DIVERSES**

Claire Baril a rappelé quelques dates importantes à retenir :

### - Concours photos I♥LLG :

- . Clôture du concours : vendredi 18 mai 2018
- . Délibération du jury : vendredi 25 mai à 18h
- . Remise des prix par le proviseur M. Bastianelli : mercredi 30 mai à midi dans le hall

- Accueil de 10 élèves du lycée français de Pondichéry : du vendredi 23 mars au lundi 2 avril

- Les dates des épreuves écrites du Baccalauréat.

**Prochaine réunion mensuelle : le samedi 7 avril de 10h à 12h**

Retrouvez toutes les informations utiles à la scolarité de votre enfant sur [notre site](#).

Vous pouvez également nous joindre par mail [infopeepllg@gmail.com](mailto:infopeepllg@gmail.com)